



CQP

MAINTENANCE ET RÉPARATION

CQP TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

sous contrat de professionnalisation selon le barème de la convention collective

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Minutieux, vous avez de bonnes capacités de raisonnement, vous aimez l'électronique et le travail de précision.

Être Technicien Expert Après-Vente Automobile, c' est intervenir sur des équipements sophistiqués de haute technologie, comprendre, analyser et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.

C' est aussi intervenir sur des véhicules intégrant de nouvelles motorisations et former les compagnons.

Le CQP est une certification créée par la branche des Services de l' Automobile et reconnue par les professionnels du secteur.

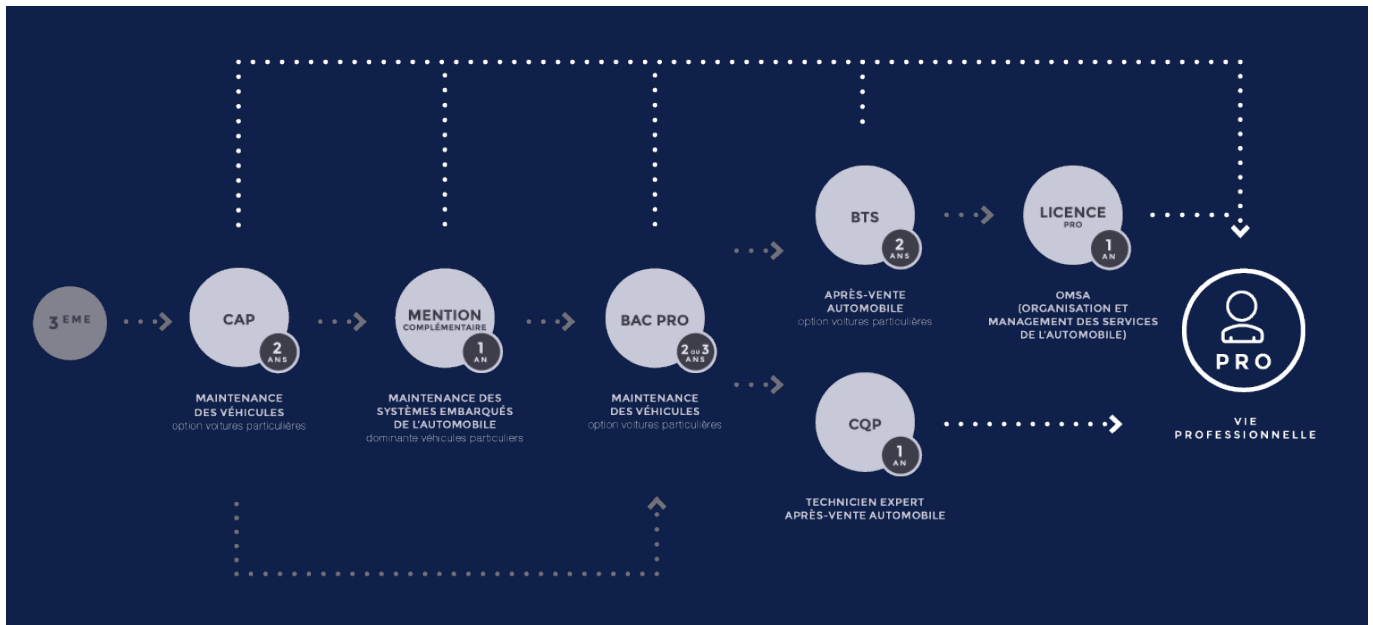
C' est une voie d' accès privilégiée à un métier spécifique inscrit au sein de la Convention Collective.

Plus de 80% des jeunes qui obtiennent un CQP sont recrutés à l' issue de leur formation.



LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

La formation en CQP permet l'entrée directe dans la vie active.



LES CONDITIONS D'INSCRIPTION*

* L'inscription est gratuite

VOTRE PROFIL

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans et autres publics éligibles au contrat de professionnalisation
- > titulaires d'un diplôme technologique ou professionnel de niveau IV Bac Professionnel Maintenance Automobile
- > cycle complet d'études conduisant au Bac Professionnel Maintenance Automobile, option A, sous réserve de la réussite à des tests d'aptitude et de motivation
- > Ce CQP est également accessible par la voie de la VAE et de la Formation Continue (vous pouvez vous renseigner sur le site de l'ANFA)

NOUS FAISONS CONNAISSANCE

- > Dossier de renseignements
- > Entretien éventuel
- > Attestation de l'entreprise

VOUS RECHERCHEZ UNE ENTREPRISE

- > Validation de la candidature
- > Signature du contrat

CONVOCATION POUR LA RENTRÉE

- > Calendrier de la formation
- > Début de la formation



LES MODALITÉS DE LA FORMATION

RÉFÉRENTIEL OFFICIEL DES DIPLÔMES D'ÉTAT

CQP Technicien Expert Après-Vente Automobile

DURÉE DE LA FORMATION

1 an sous contrat de professionnalisation

OBJECTIFS

Remplacer, réparer, déposer/poser un élément de carrosserie ou un équipement

Assurer la maintenance préventive et corrective : des moteurs thermiques et équipements périphériques, d'ensembles mécaniques, de systèmes électriques / électroniques / pneumatiques / hydrauliques et optiques, assurant la conduite, le confort et la sécurité du véhicule.

Intervenir sur des véhicules spécifiques (électriques, hybrides)

Poser des accessoires sur véhicules

Organiser et gérer leurs interventions

THÈMES

Gestion moteur essence

Gestion moteur diesel

Diagnostic et intervention sur systèmes mécaniques

Diagnostic et intervention sur trains roulants

Climatisation régulée

Transmission pilotée

Suspension et direction pilotées

Systèmes de gestion de stabilité du véhicule

Pose d'accessoires

Diagnostic et intervention sur véhicules électriques et hybrides

Diagnostic et intervention sur motorisation à bicarburation

Relation service

